



Le documentaire Bil'in Habibti

Le mur de la colère

Par [Noémi Constans](#)

Mondialisation.ca, 12 novembre 2006

Bellacio 12 novembre 2006

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Droits humains et État policier](#)

Analyses: [LA PALESTINE](#)

Le documentaire Bil'in Habibti diffusé le 14 novembre sur France 5



France 5 diffusera le mardi 14 novembre prochain à 15h45 une version courte (52 minutes) du film Bil'in Habibti (Bil'in mon amour) réalisé par Shai Carmeli Pollack. Bil'in Habibti a obtenu le premier prix ex-aequo du meilleur film documentaire israélien lors de l'édition 2006 du [Festival du Film de Jérusalem](#).

Confrontés à un mur qui empiète sur leurs terres, les habitants de Bil'in, un village palestinien, ont répliqué par des manifestations pacifiques soutenues par certains Israéliens, à l'instar de Shai Carmeli Pollak qui, semaine après semaine, a filmé cette lutte.

Le mur de la colère En 2002, l'Etat d'Israël a décidé d'édifier une barrière dans les territoires occupés, officiellement pour protéger ses colonies d'éventuels attentats. Mais pour Shai Carmeli Pollak, le réalisateur de ce documentaire, ce mur qui sépare les paysans palestiniens de leurs champs vise avant tout à créer de nouvelles implantations israéliennes.

Menacés par cette barrière qui avance, les habitants de Bil'in organisent chaque semaine

des manifestations non-violentes pour tenter de faire reculer les bulldozers. Ils ont gagné à leur cause des militants venus parfois de loin. De plus en plus d'Israéliens en désaccord avec la politique de leur pays défilent, eux aussi.

Aux côtés des villageois, ils interpellent les patrouilles militaires de Tsahal. A chaque fois, celles-ci barrent la route aux manifestants et, en cas de résistance, dégainent leur arsenal : balles de caoutchouc, gaz lacrymogène, haut-parleur déversant des bruits stridents... Bilan : environ un millier de blessés et 11 personnes tuées depuis 2004.

A cela, les habitants de Bil'in opposent leur détermination et une incessante créativité. Chaque semaine, ils tentent de trouver l'action qui surprendra les soldats : inscription sur des pierres, défilés de personnes handicapées à la suite de blessures infligées par l'armée israélienne, et même ballons remplis d'excréments !

Le mur de la colère Immergé dans cette lutte aux côtés des Palestiniens, Shai Carmeli Pollak la filme de l'intérieur et sur le vif, captant les oliviers centenaires qu'on déracine, les arrestations brutales en pleine nuit, les flambées de colère entre habitants et soldats. Suivant le combat de plusieurs personnages - Rani, Wagee et Mohammed -, il nous montre les liens qu'il tisse avec eux et le visage quotidien de ce conflit.

Alors que la répression s'intensifie, le documentaire s'achève par une déclaration d'amitié de Rani à Shai et de Shai aux habitants du village, laissant espérer que ce début de rapprochement entre deux peuples permettra un jour d'en finir avec ce conflit.

Un mur jugé hors-la-loi

Le 9 juillet 2004, la Cour internationale de justice de La Haye a estimé que l'édification du mur d'Israël dans les territoires occupés était contraire au droit international. Mais pour l'instant, cet avis consultatif n'a pas stoppé la construction de cette barrière.

Un rendez-vous à ne pas manquer !

France 5

Diffusion : mardi 14 novembre 2006 à 15:45 (hertzien et TNT)

Durée : 52'


Réalisation : Shai Carmeli Pollak

Production : Claudia Levin (Cala) / Claudius Films

Année : 2006

Inédit

Plus d'informations sur le film (en anglais) :

 [Programmes de TV Ontario](#) (un extrait peut être visionné)

 [First Hand Films](#)

 [Article du Jerusalem Post au sujet du palmarès du festival](#)

► <http://www.bilin-village.org/village.php>

<http://www.france5.fr/programmes/ar...>

Articles Par : [Noémi Constans](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca